

Objet : demande d'élaboration d'un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI).

Nous avons bien reçu votre courrier en date du demandant l'élaboration du SCDECI de votre commune.

Vous serez contacté prochainement afin de convenir d'un rendez-vous pour établir le SCDECI.

Afin de déterminer le niveau de risque de votre commune, nous vous prions de recenser conformément au Règlement Départemental DECI, les cibles défendues et non défendues (entreprises, ERP, ZAC, zones d'habitations, bâtiments du patrimoine historique, hameaux, fermes, maisons individuelles...) et de mettre à la disposition du SDIS un ensemble de documents récents, et notamment :

- Un plan avec le nom des rues et leurs emplacements ;
- Un descriptif de la commune (particularités, sites spécifiques, habitat, etc.) ;
- Pour chaque type de bâtiments (ERP, Industrie, bâtiment agricole, habitations, etc.) :
 - Caractéristiques techniques, surfaces
 - Activité et/ou stockage présent
 - Distance séparant les cibles des points d'eau
 - Distance d'isolement par rapport aux tiers
 - Implantation des bâtiments (accessibilité)
- Le schéma des canalisations et du maillage entre les réseaux ;
- Les caractéristiques de(s) château(x) d'eau et le mode d'alimentation en eau de la commune ;
- Tout document d'urbanisme ou projet à venir ;
- tout document jugé utile par vous.